



PLACE(S) aux ENFANTS



Dialogue Citoyen – Rue Pascal

Synthèse de la Réunion 1 – 24/06/22

25 participants (*certain.s participant.e.s représentaient plusieurs types d'usagers*)

- Habitant.e.s riverain.e.s : 17
- Parents d'élèves : 5
- Élèves : 3 (primaires et maternelles)
- Personnel de l'école : 1
- Union de Quartier : 6

De cette participation, on notera :

- Un panel représentatif des usagers de la rue Pascal. On notera la présence de 3 enfants, qui ont eu toute leur place dans les échanges et dont l'avis a été traité au même titre que celui des adultes. Il sera à compléter auprès des enfants de l'école lors de l'atelier.
- Les participant.e.s ont été invités à mener leurs réflexions en sous groupe, ce qui a permis les échanges des différents points de vues.
- Un climat d'écoute, qui a permis des échanges constructifs.



Déroulé de la séance

TEMPS 1 - INTRODUCTION

- accueil (émargement + profil participant), présentation (Élus, ville, Pop Corn) et présentation des objectifs, du projet et du calendrier **15 min**
- présentation des enjeux de Place(s) aux enfants **10 min**
- présentation du cadre de concertation **15 min**

TEMPS 2 – LA PLACE(S) AUX ENFANTS AUJOURD’HUI

- atelier **Diagnostic commun de la phase 1**

Travail en sous groupes et mise en commun

15 min

TEMPS 3 - QUELS USAGES POUR LA PLACE AUX ENFANTS?

- atelier **Usages et envies** **10 min**
- atelier **Les différents temps de la Place(s) aux enfants** **10 min**
- atelier **Facteurs de réussite** **10 min**

Travail en sous groupes et mise en commun

TEMPS 4 - SYNTHÈSE et CLÔTURE

10 min



CALENDRIER

SEPT. 21 :
LANCEMENT
PROJET



AMÉNAGEMENTS
TRANSITOIRES
(POUR TESTER LES
USAGES)

- Piétonisation
- Marquages au sol
- Mobilier ludique
ou de confort

MAI 22 :
LANCEMENT DE LA
CONCERTATION



AMÉNAGEMENTS
DÉFINITIFS



CALENDRIER DÉTAILLÉ PHASE 2

Mai
2022

Septembre
2022

Automne – hiver 2022

ÉTUDES

TRAVAUX DE LA RUE et PLANTATIONS

CONCERTATION

24 mai

28 juin

Réunion 1
Besoins et attentes

Atelier enfant
Réunion 2
Échanges autour de l'esquisse

Réunion 3
Informations travaux





LES OBJECTIFS ET LES ENJEUX



LES OBJECTIFS ET LES ENJEUX



• ILÔT DE FRAICHEUR

(valoriser et renforcer la végétation et l'ombre du site)



• REDONNER UNE PLACE AUX ENFANTS DANS LA VILLE



• FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS ET SÉCURISÉS



• FAVORISER LA CONVIVIALITÉ



LE CADRE DE LA CONCERTATION



Contraintes / Invariants

- Contraintes techniques liées aux réseaux en sous-sol
- Maintenir un accès secours et technique

Opportunités

- Fort potentiel de végétalisation
- Créer une continuité paysagère des parcs Berthelot, La Bruyère et Verlhac
- Des retours positifs de la part des habitants et une volonté de s'impliquer dans le projet





DIAGNOSTIC

Expression des participant.e.s



LES RÉUSSITES DE LA PHASE 1

1 – UNE RUE PLUS APPAISÉE

- La rue est plus calme, il n’y a plus de problème de voitures incendiées.
- Il y a moins de bruits, moins de pollution (Une habitante constate, lorsqu’elle fait le ménage, que son habitation est moins sale et observe la disparition de la saleté grasse)

2 – PLUS DE CONVIVIALITÉ

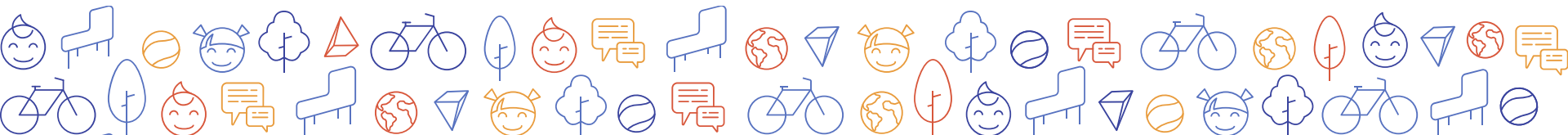
- Une opportunité de moments conviviaux, notamment par l’école (le sou des écoles, les comités de parents, des événements organisés par la MDH).
- Les parents d’élèves apprécient cet espace qui leur permet d’organiser des événements en dehors de l’enceinte de l’école et donc en évitant ses contraintes.
- Un espace apprécié par les enfants et les parents d’élèves pour se rencontrer lors des entrées -sorties d’écoles

3 – DES DÉPLACEMENTS ACTIFS PLUS SÉCURISÉS POUR VENIR À L’ÉCOLE

- Plus de sécurité lors des déplacements à pied ou à vélo

4 – UNE TRANSITION RÉUSSIE VERS LE PARC

- Les participants apprécient cet espace de transition apaisé vers le parc.

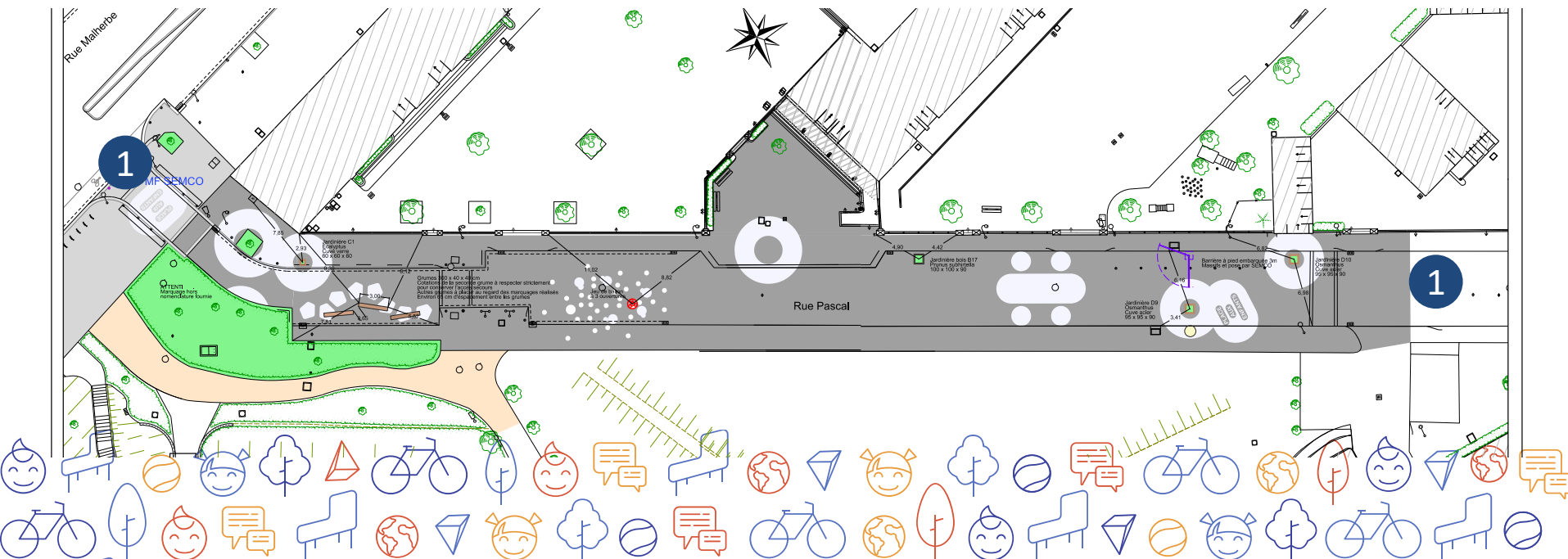


DYSFONCTIONNEMENTS EXPRIMÉS

1 - LES ABORDS DE LA PLACE AUX ENFANTS INSÉCURISANTS

• Stationnements anarchiques de part et d'autres de la PAE (Place aux Enfants) aux heures d'entrée et sortie de l'école. Les manœuvres effectuées aux abords de la PAE, qui sont aussi des espaces parcourus par les enfants sont dangereuses. Le problème est surtout concentré à l'est de la PAE car la rue Pascal est devenu une impasse, donc les parents y attendent (moteurs allumés) la sortie des enfants. Ce phénomène renforcé par le fait que le panneau annonçant la PAE à l'angle rue Pascal – rue Lenôte, n'est pas suffisamment visible. Donc certains automobilistes ne comprennent pas qu'il s'agit d'une impasse, s'engouffrent, font demi-tour et ressortent très vite (car agacés).

-> Suggestion de réserver la rue Pascal aux riverains et donc d'y installer un sens interdit pour dissuader les parents.



SUGGESTIONS EXPRIMÉES

1 – REPENSER L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

- Les participants signalent que l'éclairage nocturne de la rue n'est pas optimale et suggère de le renforcer du côté école. La nuit, longer le parc et donc sa masse sombre donne parfois un sentiment d'insécurité.

2 – PENSER LA SÉCURITÉ JUSQU'À LA RUE TURGOT

- Suggestion des participants de supprimer une place de parking rue Turgot, à l'angle de l'avenue Malherbes, afin d'installer des arceaux vélos et gagner en visibilité.

3 – TRAITEMENT DU SOL

- Traiter le sol de la Place aux Enfants de façon à offrir une continuité de circulation. Aujourd'hui, les passants continuent de circuler sur les trottoirs alors que l'ensemble de la zone est à leur disposition.

4 – LES ENFANTS SOUHAITENT PLUS DE JEUX

Les enfants apprécient les aménagements actuels mais ont goûté au fait d'avoir des installations à la sortie de l'école et aimeraient en avoir encore plus !

Quelques retours sur les installations actuelles :

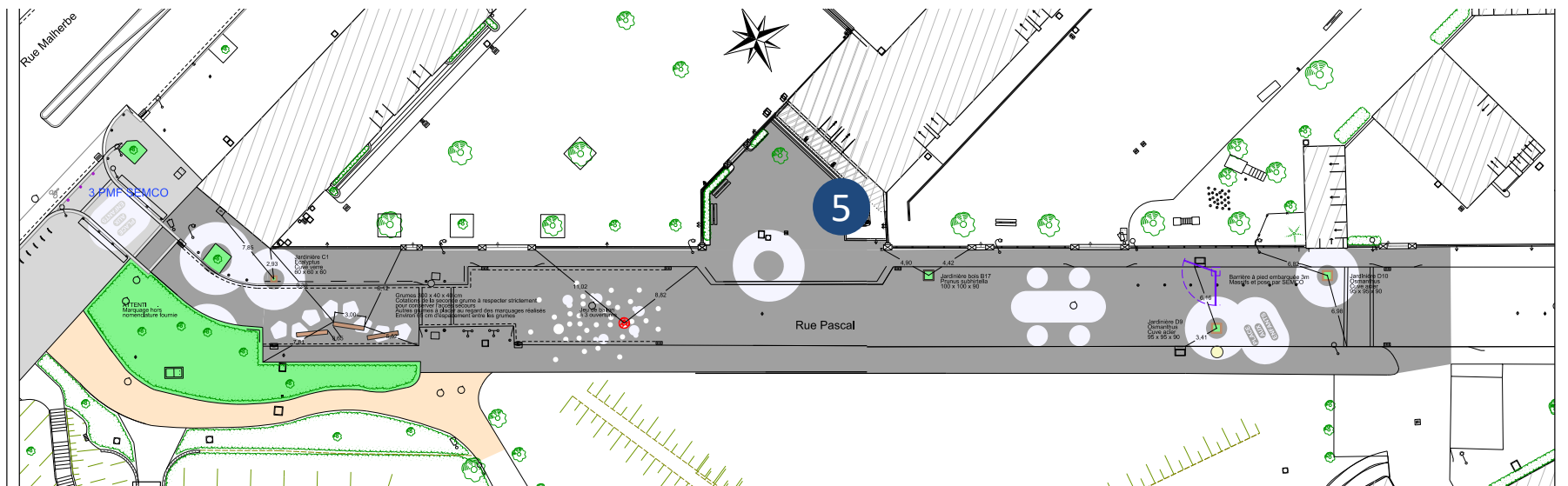
- La plateforme en béton sert d'assise mais également de camp pour le loup touche-touche
- La structure pour le ballon fou n'a pas été bien comprise, et les enfants trouvent qu'il est difficile de viser et donc d'en profiter.
- Les poutres côtés parc sont utilisées par les parents pour s'asseoir, mais assez peu par les enfants pour grimper car elles ne sont pas sur leur parcours (ils longent les grilles de l'école).



SUGGESTIONS EXPRIMÉES

5 - PROPOSER UNE SOLUTION POUR ACCROCHER LES VÉLOS D'ENFANTS

- De nombreux vélos d'enfants sont accrochés aux grilles de l'école. Les participants expliquent que les arceaux existants sont déjà bien occupés par les parents lors des entrées et sorties d'écoles. Suggestion d'installer des arceaux proche du portail. À confirmer lors de la présentation de l'esquisse.





PRÉCONISATIONS

Expression des participant.e.s



LES PRÉCONISATIONS DES PARTICIPANT.E.S

Jouer



Marcher en équilibre



Jouer à la balle



Se cacher



Imaginer sur un parcours dessiné

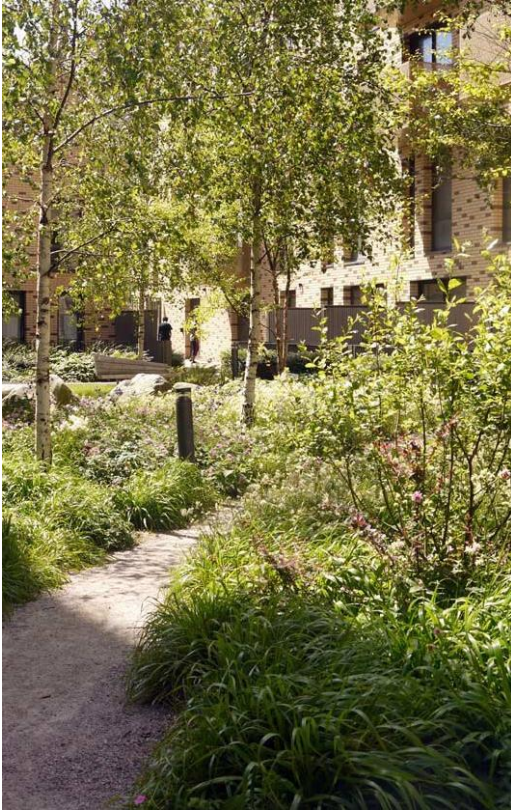


Dessiner



LES PRÉCONISATIONS DES PARTICIPANT.E.S

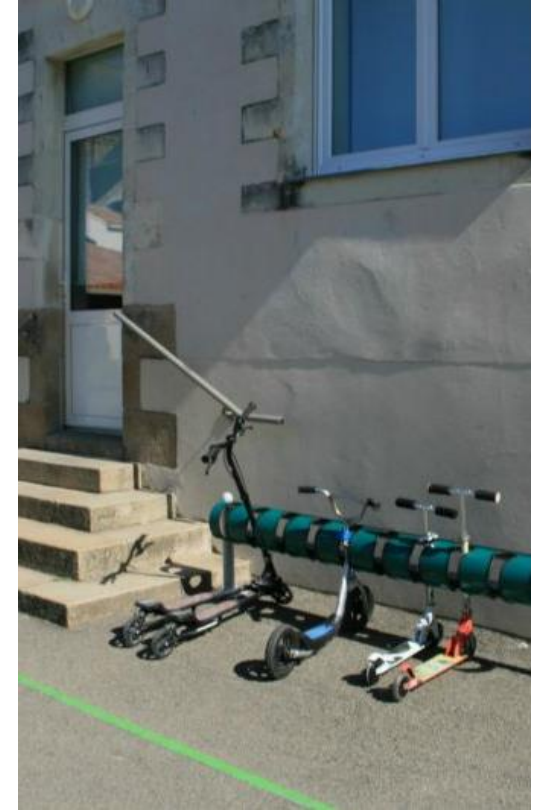
Cheminer



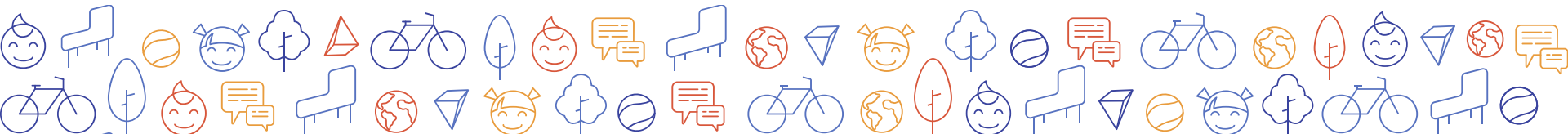
Marcher à travers la végétation



Garer son vélo à l'entrée de l'école



Garer sa trottinette à l'entrée de l'école



LES PRÉCONISATIONS DES PARTICIPANT.E.S

Ambiance végétale



Un bosquet d'arbres - une végétation dense



Un sol mixte



Un couvert végétal



Un sol naturel



LES PRÉCONISATIONS DES PARTICIPANT.E.S

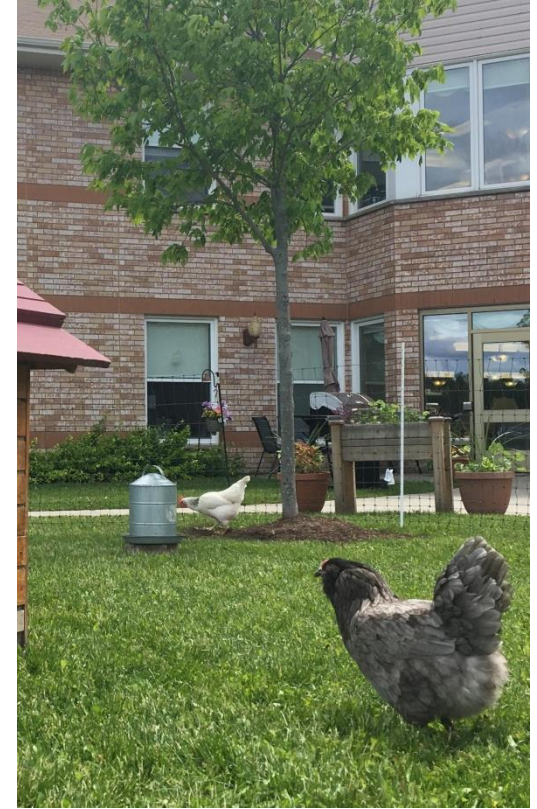
Lien à la nature



Profiter de la fraîcheur des arbres



Accueillir les insectes, les oiseaux,
les chauves-souris



Poulailler



LE PLANNING RÊVÉ DE LA PLACE AUX ENFANTS



En violet les usages pratiqués sur la Place(s) aux enfants

En orange les usages souhaités sur la Place(s) aux enfants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI - DIMANCHE
matin			Déposer enfants à l'école			
			Passer à vélo pour aller travailler ou autre			
après-midi			Espace de jeux pour les enfants	Cheminement ludique vers l'aire de jeux du parc		
			Récupérer enfants et discuter entre parents	Je passe avec ma valise pour aller au tram		Apprentissage du vélo avec mes enfants
soir					FOOD TRUCK (tables + chaises)	Promenade jusqu'au parc de la Bruyère
					Vente de gâteaux et buvette avec le sou des école + MDH	



LES PRIORITÉS DES PARTICIPANT.E.S



1 – INSCRIRE LE PROJET PLACE AUX ENFANTS DANS UNE RÉFLEXION D'ENSEMBLE

Ne pas négliger les alentours de la Place aux enfants :

- Si la rue est végétalisée, pourquoi ne pas étendre cette volonté jusque dans la cour de l'école pour que les enfants en profitent dans leur quotidien ?
- Penser à la rue Lenôtre et à l'autre sortie de l'école rue Turgot

2 – AMÉLIORER LE PARTAGE DE L'ESPACE AVEC LES VÉLOS

- La rue Pascal est un point de passage privilégié pour les vélos. Faire en sorte que leur passage ne soit pas dangereux pour les enfants.

3 – TROUVER UNE SOLUTION POUR LE CAR DE L'ÉCOLE





PLACE(S) aux ENFANTS



Merci pour votre participation !

Contact: placesauxenfants@grenoble.fr

ANNEXES

- documents remis par l'UQ lors de la réunion



Rue Pascal

Le secteur Sud de l'Avenue Malherbe a été labellisé « Cité Jardin » dans le PLUI ; cela oblige , pour tout projet , à une réflexion optimisant encore plus la zone dans une démarche de rencontre pour les résidents ou « traversants » (Ce n'est pas le cas du projet mis en œuvre sans présentation ni concertation.)

Actuellement , cette zone demande de fortes améliorations pour l'ensemble des mobilités ; elle a quand même été dans les premières zones 30 de Grenoble .En effet de nombreux trottoirs sont complètement inutilisables (60 cm ,inaccessibles handicapés avec même des arbres au milieu ou avec des racines hors sol irréparables ...) les rues bombées sont dangereuses avec des revêtements à bout de souffle ; les arbres comme les érables sont inadapés compte tenu de la dispersion des graines qui envahissent les jardins , les chéneaux des maisons basses les avaloires des caniveaux (bien venue aux moustiques) et toutes les haies ...Mais cette zone a quand même un équilibre de mobilité par les sens de circulation des différentes rues qui ont été adoptés .Elle permet des liaisons N/S ou E/W pour les résidents locaux ou périphériques avec des contraintes acceptées . (pas encore trop d'excès de vitesses ...)

Le projet mis en place vient casser l'équilibre actuel avec une interdiction de circulation sur une portion de la Rue Pascal et surtout sa sortie Avenue Malherbe , en rejetant vers l'intérieur de la zone , presque à contresens le débouché de la Rue Pascal , par la rue Lenotre et la sortie Turgot //Malherbe.. ou Lemaître La capacité des rues , piétons vélos , voitures est très limitée et tout changement sans réflexion est source de déséquilibres et de difficultés .

Le temps d'utilisation de cet aménagement proposé , qui engendre une zone « neutre »dans la journée au pied d'un talus boisé sans vie , par rapport au temps d'une année totale est très faible (simple temps d'accès , sans activités aux abords) ; Par contre il est important de noter que compte tenu de sa situation les quelques places de parking supprimées permettent à beaucoup de résidents du secteur , y compris handicapés , de prendre les nombreux transports en commun (Tram et Bus) qui se croisent au Carrefour Sécurité Sociale ; de déposer rapidement des enfants si besoin pour l'école et de mettre un peu de vie et de sécurité .

Conclusions :La zone « Cité-Jardin » du Sud de l'Avenue Malherbe doit encore améliorer le lien entre les différents habitants , résidents ou de passage ; Pour ce faire un projet pour la régulation et l'apaisement des différentes mobilités est à engager . ; cela demande une reconfiguration des différentes voiries , y compris trottoirs à partiellement supprimer , places de parking à aménager , espaces verts à reconfigurer ...et par exemple le simple aménagement de l'entée sous la voûte en type écluse avec priorité pourrait accompagner le début de la réflexion pour un projet à concrétiser .

En fait il ne doit pas s'agir que de faire rencontrer parents/enfants devant une école mais au delà , de les habituer à se déplacer en tout sécurité et convivialité dans la connaissance de leur quartier .. La solution est bien de réaliser pour la zone « Cité Jardin » , la première « Zone de Rencontre » de Grenoble et de la Métro .La Rue Pascal serait espace d'expérimentation :(La zone de Rencontre est reconnue officiellement dans le Code de la Rue ; vitesse limitée à 20km/h)

Le Conseil d'Administration de notre Union de Quartier qui s'est tenu le 21 Septembre a approuvé le document de réflexions sur la Rue Pascal rédigé par Pierre Dutel , membre de l'Union de Quartier . Présent sur place plusieurs fois lors de la rentrée scolaire , il a remis ce document à la personne en charge de la collecte de réactions possibles .

Notre tour de table a confirmé que même avec un flux de voiture assez faible il y a lieu d'élargir la vision du projet en ne stigmatisant pas qu'une rue , compte tenu du « vide » incertain qu'engendre l'option retenue .

Cela confirme le fait que cette intervention n'est justifiable que si il y a une réflexion « urbaine » ouverte sur :

__a / la place de Malherbe , point central dans le bassin grenoblois en lien avec le projet Grandalpe , les liaisons Nord/Sud et Est/Ouest qui montrent l'importance du fonctionnement du carrefour dit de la Sécurité/Sociale , avec les désertes et les correspondances à sécuriser des diverses lignes de transport en commun

__b / les questions de sécurité avec suppression de la passerelle au dessus de l'Avenue Malherbe inutilisée et source de nuisances et rétrécissement des trottoirs pour les piétons par les structures porteuses en place .

Ces contraintes justifient un grand rond point qui impacte le débouché de la Rue Pascal ; comme le montre la photo copie ci joint du plan document de travail du 4 Juin 2004

__c /Le lien avec le parc et les habitants de différentes copropriétés adjacentes jusqu'à la Ville Neuve avec l'ouverture prochaine du Collège .Cela demande des rencontres .des propositions avec les habitants pour intégrer et enrichir le projet .

P.Dutel (UHQM)

J.M. Rosselli Pdt UHQM

Ces trois documents de réflexions sont transmis pour faire suite à l'appel dans le dépliant « Place aux Enfants » et en attente de la rencontre avec les usagers .



